

LA RENTRÉE PARTAGÉE DU 11^{ÈME} : MODE D'EMPLOI À L'ATTENTION DES PRESCRIPTEURS

LA RENTRÉE PARTAGÉE

Qui et quoi ? 8 associations du 11^e décident d'organiser ensemble les inscriptions à leurs formations de français sur une période de tests d'évaluation effectués en commun, pour un démarrage prévu entre fin septembre et début octobre 2020. Il y a **160 places de formation !**

(Les associations : Paroles Voyageuses, Equipe Saint-Vincent, Le centre social Le Picoulet, Galane, la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie - LFID, La Croix-Rouge, Le centre social Solidarité Roquette, la MJC Mercoeur)

Pour qui ? Pour des personnes qui n'étaient pas inscrites dans l'une des 8 associations l'année précédente. Il s'agit d'adultes, hommes ou femmes, francophones ou non, scolarisés ou non, domiciliés ou travaillant dans le 11^e. Quel que soit leur profil, ces personnes **ont d'importants besoins en français ou dans l'apprentissage de la lecture-écriture** pour leur insertion sociale ou professionnelle.

Qui coordonne ? Paroles Voyageuses – Aline Follea-Descols coordination@paroles-voyageuses.com et l'Equipe de Développement Local du 11^e – DDCT Ville de Paris (Julia Maillard : 01.84.82.16.85 / julia.maillard@paris.fr).

POUR QUOI FAIRE ?

- **Pour** orienter les personnes vers une formation adaptée à leurs besoins et à leur objectif d'insertion, à leur niveau de français, à leurs disponibilités, et dans le 11^e arrondissement.
- **Pour** renforcer l'articulation des actions des associations participantes, et faciliter l'inscription et l'orientation des personnes au sein du réseau qu'elles constituent.
- **Pour** mutualiser les temps d'évaluation avec des outils conçus ensemble et partagés, et sur la base de critères communs issus du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), afin de garantir la qualité de l'offre linguistique.
- **Pour** faire le point sur l'évolution des besoins linguistiques dans le 11^e arrondissement.

Concrètement cela se déroule en 4 étapes :

1. Réunions d'informations collectives et d'inscription au test - vers lesquelles les prescripteurs doivent orienter les personnes

Elles se déroulent sur environ 2h au **Local Commun Résidentiel - 20 rue Robert Houdin 75011 Paris**, aux dates suivantes :

Mardi 8 septembre 2020

Ou 10h -12h

Ou 16h -18h

Ou 19h -21h

Mercredi 9 septembre 2020

Ou 14h-16h

Ou 19h -21h

2. Test :

Les personnes s'inscrivent aux tests lors des réunions d'informations collectives. Ils ont lieu du 11 au 15 septembre (une évaluation orale et une écrite durée).

Les tests prennent place sur une matinée, un après-midi ou une soirée. Il y a un test sur la communication écrite, et un entretien à l'oral avec un évaluateur.

3. Rdv de communication des orientations

Les personnes sont **invitées à venir au Local Commun Résidentiel, le vendredi 18 septembre, pour connaître leur futur lieu de formation** et voir éventuellement à une réorientation si l'orientation initiale ne convient finalement pas. Si impossibilité pour les personnes de venir, les résultats seront communiqués via téléphone ou courrier.

NB : Les personnes ne choisissent pas la formation ni l'association vers laquelle elles seront inscrites : c'est le résultat du test qui déterminera leur orientation.

LE FONCTIONNEMENT

4. Entrée effective en formation en fonction des associations (fin septembre début octobre)

Les rythmes et les durées de formation varient d'une association à l'autre.

Chacune des associations de la rentrée partagée pratique des tarifs différents (40€/trimestre maximum).

Les personnes doivent venir avec 3 € (frais d'inscription au test, ils servent à financer l'organisation de la rentrée partagée) : s'il advient qu'à la suite du test les associations ne sont pas en mesure de proposer une place dans une formation (parce qu'il n'y a plus de places, ou qu'elles ne proposent pas de formation adaptée à leurs besoins, ou alors que la personne n'a aucun lien avec le 11^e), les **3 €** seront remboursés. Ce remboursement s'effectuera seulement si aucune proposition de formation n'est faite à la personne. Pour l'obtenir, contacter Aline Follea-Descols coordination@paroles-voyageuses.com

CE QU'IL FAUT SAVOIR !

- Chacune des associations de la rentrée partagée pratique des tarifs différents en fonction de ses ressources (maximum 40€/trimestre). Les personnes seront informées au moment de leur convocation.
- Les personnes ne choisissent pas la formation ni l'association vers laquelle elles seront inscrites : c'est le résultat du test qui déterminera leur orientation.
- Les rythmes et les durées de formation varient d'une association à l'autre (entre 2h et 15h par semaine).

COMMENT TROUVER UNE FORMATION EN COURS D'ANNÉE

D'autres formations existent dans le 11^e et à Paris.

Pour plus d'informations :

- La plaquette « Où apprendre le français dans le 11^e ? », disponible sur www.paris.fr
- Pour les habitants du 13^e, du 14^e, du 18^e et du 19^e : il existe également des rentrées partagées. L'ensemble des informations sur les dates et lieux de rendez-vous sont disponibles sur le site internet www.reseau-alpha.org
- A Paris : Cours Municipaux d'Adultes, PDAE-Passerelles linguistiques vers l'emploi www.paris.fr
- Réseau alpha www.reseau-alpha.org qui référence les formations linguistiques de plus de 300 associations franciliennes et leurs places disponibles.
- Et aussi : Trouvez de nombreuses informations sur le site de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/droits-des-citoyens/apprendre-le-francais-a-paris-2959>

INFORMATIONS CONTEXTE SANITAIRE :

- **Les mesures de distanciation sociale et d'hygiène seront mises en place** pour protéger le public (masque obligatoire, gel hydro alcoolique à disposition, espacement des tables...).
- En raison d'un cadre sanitaire et réglementaire mouvant, **les modalités de déroulement de la rentrée partagée pourront être adaptées selon l'évolution de la situation.**
 - Merci d'informer les personnes **de venir avec un masque**